

CACMES

Quels sont les critères pour devenir Master Coach (CMCC) ?

Pour obtenir le titre de **Master Coach (CMCC)**, qui correspond au **Niveau 3 (Expert)** du référentiel CACMES, un candidat doit répondre à des critères rigoureux en termes de formation, d'expérience pratique et d'évaluations spécifiques. Voici les critères détaillés selon les sources :

1. Exigences de formation et de pratique

Le candidat doit justifier d'un volume important d'apprentissage et d'expérience terrain :

- **Formation** : Avoir suivi au moins **200 heures** de formation au coaching.
- **Pratique** : Justifier d'au moins **2 500 heures** de pratique effective.
- **Professionnalisation** : Au moins **75 %** de ces heures de pratique doivent être **rétribuées** pour attester de la professionnalisation du candidat.

2. Dossier de preuves

Le candidat doit constituer un dossier numérique comprenant :

- **Justificatifs de formation** : Copies des certificats ou diplômes d'écoles de coaching (les écoles accréditées par le CACMES sont privilégiées).
- **Journal de bord des pratiques** : Un relevé chronologique détaillé des sessions (dates, durée, nature du coaching) garantissant l'anonymat des clients.
- **Attestation de supervision** : Une lettre signée par un superviseur agréé attestant du nombre d'heures de supervision et de la **posture réflexive** du candidat.
- **Engagement éthique** : Une copie signée du Code de déontologie du CACMES.

3. Épreuves d'évaluation spécifiques au CMCC

Contrairement aux niveaux inférieurs, le titre de Master Coach exige une démonstration de maîtrise stratégique et une contribution au métier :

- **Enregistrement Audio/Vidéo** : Soumission d'une séance réelle de **20 à 30 minutes** (avec accord du client), accompagnée d'une transcription et d'une **analyse réflexive**.
- **Soutenance devant Jury** : Un entretien pour présenter son parcours professionnel et démontrer sa **contribution à l'évolution du coaching sur le continent africain**.

4. Profil de compétences attendu

Le niveau CMCC exige une **maîtrise nuancée, stratégique et adaptable** aux contextes complexes. Le coach doit démontrer une intégration profonde de l'approche holistique africaine et des 10 compétences fondamentales du référentiel.

Une fois obtenue, cette accréditation est valable **3 ans** et nécessite, pour son renouvellement, de justifier d'une pratique continue, d'une supervision active et d'un parcours de développement professionnel continu